



CP MONT-DE-MARSAN

Syndicat Local **FO Justice** CP de Mont-de-Marsan

LE DEUIL N'EST PAS UNE EXCUSE !!!

Ce lundi 8 juin, un détenu s'en est lamentablement pris à un gradé pour surmonter le décès de son père survenu la veille !

En effet, vers 11h45, ce reclus du régime fermé du CD1 (encore un...) a refusé de réintégrer sa cellule en prétextant qu'il exigeait de voir immédiatement un chef ou un membre de la direction pour évoquer la mort de son père survenue ce dimanche.

Le collègue en charge du secteur appelle alors le gradé du CD pour qu'il se rende sur place. À son arrivée, le détenu se braque et s'énervait au point de se mettre en garde. Rapidement, la situation dégénère et le déclenchement de l'alarme est demandé par le brigadier-chef.

C'est le moment que choisit le condamné pour agresser nos collègues à coups de pied. La maîtrise du détenu a été le seul moyen de mettre fin à l'altercation.

Au cours de l'intervention, le gradé a été blessé à la main droite. La prise en charge rapide et particulièrement professionnelle de l'unité sanitaire a permis de limiter les dommages à son doigt qui a malgré tout subi deux luxations et une fracture qui conduira à une opération chirurgicale.

Notre collègue s'en sort avec un traumatisme de l'auriculaire et trois semaines, pour le moment, de convalescence.

Le Bureau local Force Ouvrière tient à saluer le professionnalisme de tous les personnels présents, tous corps et services confondus.

Grâce à leur courage, leur dévouement et leur disponibilité sans faille, l'établissement est maintenu à flot dans des conditions de plus en plus dégradées.

Le Bureau local Force Ouvrière demande le transfert immédiat de cette personne détenue, après l'exécution d'une sanction disciplinaire exemplaire.

Le Bureau local Force Ouvrière souhaite un prompt rétablissement au collègue blessé, tant physiquement que psychologiquement.

Le Bureau local Force Ouvrière se tient aux côtés de cet encadrant pour l'accompagner dans l'ensemble des démarches administratives et médicales à venir.

Adresse du Bureau local : Chemin de Pémégan 40000 Mont-de-Marsan

Mail : fo40mdm@gmail.com

Tél : 05.33.07.40.54

SL **FO Justice** CP de Mont-de-Marsan

Le 8/6/2026

